



**ONRAC**  
Office National de Recouvrement  
des Avoirs Criminels

République du Sénégal  
Office national de Recouvrement des Avoirs criminels



**AUABC**  
African Union Advisory  
Board Against Corruption

Commission de l'Union Africaine  
Département des Affaires Politiques, Paix et Sécurité

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **ATELIER SUR LA COLLABORATION DES PARTIES PRENANTES POUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA POSITION AFRICAINE COMMUNE SUR LE RECOUVREMENT DES AVOIRS (CAPAR)**

*LE RÔLE DES RÉSEAUX INTER-AGENCES ET DES RÉSEAUX DES PROCUREURS AFRICAINS EN MATIÈRE DE RECOUVREMENT DES AVOIRS DANS L'OPÉRATIONNALISATION DE LA CAPAR*

**Thème : Le recouvrement des avoirs : un moyen de lutte contre les flux financiers illicites en provenance d'Afrique**

La Commission de l'Union africaine (CUA), le Conseil consultatif de l'Union africaine contre la Corruption (CCUAC) et l'Office national de Recouvrement des Avoirs criminels (ONRAC), organisent un atelier sur la collaboration des Parties prenantes pour la mise en œuvre de la Position africaine commune sur le recouvrement des avoirs, du 19 au 22 Septembre 2022, à l'hôtel Novotel DAKAR.

L'organisation de l'atelier donne suite à la 33<sup>ème</sup> session ordinaire de l'Assemblée de l'Union africaine (UA), qui s'est tenue à Addis Abeba, les 9 et 10 Février 2020, où les Chefs d'Etat et de Gouvernement africain ont adopté une décision sur la Position Africaine sur le Recouvrement des Avoirs (CAPAR), avec comme objectif d'endiguer le fléau des flux financiers illicites. A cet effet, ils ont donné mandat à CUA et au CCUAC, de mettre en œuvre la CAPAR en développant les outils nécessaires, de rendre la décision opérationnelle, et de produire de façon régulière des rapports des progrès à la Conférence des Chefs d'Etat.

La mise en œuvre de la CAPAR repose sur les quatre (04) piliers suivants :

- (i) la détection et identification d'avoir;
- (ii) le recouvrement et rapatriement d'avoir;
- (iii) la gestion des avoirs recouverts; et
- (iv) la coopération régionale et internationale ainsi que les partenariats.

Cette rencontre qui devra accueillir soixante-dix (70) participants, mobilisera notamment les représentants, du réseau des procureurs d'Afrique, des réseaux inter-agences de recouvrement des avoirs (ARIN), des organes régionaux de type Groupe d'Action Financière (GAFI), et des communautés économiques régionales (CER).



# ONRAC

Office National de Recouvrement  
des Avoirs Criminels

République du Sénégal  
Office national de Recouvrement des Avoirs criminels



# AUABC

African Union Advisory  
Board Against Corruption

Commission de l'Union Africaine  
Département des Affaires Politiques, Paix et Sécurité

Cet atelier régional a pour objectif de contribuer à la mise en place d'une plateforme de dialogue entre ces différentes parties prenantes, pour discuter de stratégies efficaces dans le cadre de la mise en œuvre de la CAPAR avec de rapports périodiques à produire à cet effet.

Le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice présidera la cérémonie d'ouverture qui aura lieu le 19 septembre à 09 heures à Dakar, à l'hôtel Novotel.



Onrac



ONRACSenegal

Contact : Aissatou SANE

Responsable communication de l'ONRAC

[aissatou.sane@onrac.sn](mailto:aissatou.sane@onrac.sn)